

### **Gérer l'azote en agriculture de conservation des sols : est-ce la même chose qu'en systèmes plus conventionnels ?**

*Le stage s'inscrit dans le cadre d'un projet de Recherche-Développement dont la finalité est de donner les moyens aux agriculteurs des Hauts de France et à leurs conseillers d'améliorer la durabilité des systèmes de production agricoles en s'inspirant des principes et des pratiques de l'Agriculture de Conservation des Sols (ACS). Les systèmes visés doivent pouvoir être plus autonomes vis-à-vis des intrants (par la valorisation des potentialités du milieu), plus résilients vis-à-vis des aléas climatiques et économiques, et sources de services reconnus pour la société (stockage de C, biodiversité...).*

*Des enquêtes régionales conduites en 2021 auprès des professionnels agricoles et poursuivies en 2022 auprès des agriculteurs ont notamment fait ressortir d'importantes questions relatives à la gestion des adventices, mais aussi, et de façon plus inattendue, à la gestion de l'azote, en lien avec la mise en œuvre de pratiques innovantes du type de celles de l'ACS.*

*Agro-Transfert RT est un centre de R&D agricole unique en France, créé en 1991. Sa jeune équipe de 30 personnes développe des innovations agronomiques, à la demande des acteurs agricoles des Hauts-de-France. Avec l'appui de la recherche, nos ingénieurs conduisent des projets finalisés de veille, test en conditions locales, évaluation, création d'outils, directement avec les acteurs de terrain bénéficiaires.*

*Être stagiaire à Agro-Transfert RT c'est intégrer une équipe aux compétences multiples et reconnues, dans une ambiance décontractée. C'est multiplier les contacts, du chercheur à l'agriculteur et bénéficier d'un encadrement scientifique reconnu des écoles. C'est prendre connaissance des différentes activités de l'équipe projet et participer aux échanges sur la thématique. A l'issue de leur stage nombre de stagiaires ont pu accéder à leur premier poste à Agro-Transfert ou chez nos partenaires*

#### **Objectif et mission du stage**

Ce stage doit permettre de concevoir le dispositif de suivi au champ et en sites expérimentaux à mettre en place, à l'échelle de la culture et du système de culture, pour mieux cerner et comprendre les spécificités de la gestion de l'azote en Agriculture de Conservation des Sols et identifier les atouts et les risques associés à ces pratiques spécifiques. Plus précisément, il s'agira de :

- Poser les bases du dispositif expérimental à construire en s'appuyant sur :
  - o Une recherche bibliographique et des rencontres avec des experts concernés par le sujet, pour mieux cerner les processus en jeu et les liens entre les pratiques de gestion de l'azote et les leviers principaux des systèmes d'ACS,
  - o Les constats relevés sur le terrain et restitués dans le cadre des enquêtes conduites en 2021 et 2022,
  - o Des compléments d'enquêtes à réaliser en format « Traque à l'innovation » auprès d'agriculteurs en ACS depuis longtemps.
- Approfondir et bien poser les hypothèses de travail qui doivent guider la conception du dispositif expérimental, et en collaboration avec l'équipe projet, en déduire les types d'essais à mettre en place et à suivre sur la durée du projet.
- Rédiger le rapport de stage, intégrant la proposition de dispositif argumentée.

#### **Profil souhaité :**

- Etudiant ingénieur / Master –agri/agro (dernière année).
- Intérêt affirmé pour l'agronomie et les problématiques agricoles, ainsi que des facteurs en lien avec le fonctionnement, la gestion, et le pilotage des exploitations agricoles et des systèmes de culture.
- Goût pour le travail de terrain et pour l'analyse des données, ainsi que les rencontres avec les parties prenantes du paysage agricole.
- Rigueur dans la gestion, la restitution et l'analyse des informations collectées.
- Bonnes capacités relationnelles et de synthèse.

## **Offre de stage de fin d'études Ingénieur/ Master 6 mois 2023**

Stage proposé par Agro-Transfert Ressources et territoires

### **Modalités :**

- Encadrement : Vincent Tomis
- Durée : 6 mois entre février 2023 et août 2023
- Permis B exigé
- Basé à Estrées-Mons (80) ou Arras (62), avec déplacements en région Hauts-de-France (véhicule de service)
- Rémunération légale (15 % du plafond de la sécurité sociale), avec prise en charge partielle des frais de repas de midi en self + remboursement des frais de déplacement
- Possibilité de logement sur place, ou indemnisation des frais de logement à hauteur de 200 €/ mois

Envoyer CV et lettre de motivation par mail à : Vincent Tomis : [v.tomis@agro-transfert-rt.org](mailto:v.tomis@agro-transfert-rt.org)